

QUESTIONS SUD

1 - Précaires

A ce jour :

- nombre d'intérimaires, par service et par poste ?
- nombre de CDD, par service et par poste ?
- nombre de détachés, par service et par poste ?

R - Les informations concernant les intérimaires, les contrats à durée déterminée et les détachés, relèvent des compétences du Comité d'Entreprise. Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 20 décembre dernier.

2 - CDD

Combien de CDD présents sur le site à ce jour ? (détail par UPA et par secteurs d'activités)

R - Les informations concernant les contrats à durée déterminée relèvent des compétences du Comité d'Entreprise. Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 20 décembre dernier.

3 - Intérim

Combien d'intérim présents sur le site à ce jour ? (détail par UPA et secteurs d'activités)

R - Les informations concernant les intérimaires relèvent des compétences du Comité d'Entreprise. Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 20 décembre dernier.

4 - Détachés

Combien de détachés présents sur le site ? (détail par UPA et par secteurs d'activités)

R - Les informations concernant les détachés relèvent des compétences du Comité d'Entreprise. Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 20 décembre dernier.

5 - Heures supplémentaires

- Bilan des heures supplémentaires 2007 par secteur, nombre de salariés etc...
- Prévision 2008 des heures supplémentaires

R - Les informations concernant les heures supplémentaires relèvent des compétences du Comité d'Entreprise. Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 20 décembre dernier.

6 - Réaménagement bâtiment 500

La zone vestiaire ainsi que repas du bâtiment 500 a été déplacée dernièrement sans concertation avec les salariés utilisateurs.

Nous avons constaté à la reprise des congés de fin d'année que les locaux réaménagés se situent à proximité de la zone RX de l'UMT, de plus, les toilettes se trouvent dans les vestiaires et sont équipées de portes western, ce qui n'est pas hygiénique. Les ouvertures de la salle de repas donnent directement dans l'atelier pollué par des poussières de carbone et autres produits CMR, ceci est inadmissible !

Nous exigeons le déplacement des vestiaires et de la salle de repas et ceci dans les meilleurs délais afin que les salariés puissent se changer et se restaurer sans risque de contamination.

R - Ce projet a fait l'objet d'une présentation au CHSCT.

7 - Dotation des vêtements de travail

A quand la dotation de vêtements de travail ? Puisque la direction n'arrive pas à instaurer un nouveau système de dotation, nous demandons qu'une campagne soit ouverte dès à présent pour permettre à tous les collaborateurs d'avoir des tenues de travail décentes.

R - La dotation 2007 a été réalisée selon la demande des secteurs. Le nouveau système "location entretien et mise à disposition" sur lequel nous travaillons depuis septembre 2007 reste à finaliser, il n'est pas prévu de dotation pour 2008, mais si validation du principe "location entretien et mise à disposition", il sera mis en place dans le courant du premier semestre 2008.

8 - Accord ATA

- Quel est le nombre de salariés pouvant prétendre à un départ ATA pour l'année 2007 ?
- Est-ce que les conditions de départ ATA restent identiques entre 2007 et 2008 ?

Nous demandons l'ouverture de négociations sur l'accord ATA.

R - A ce jour, 38 personnes ont demandé une attestation en vue de faire valoir éventuellement une cessation d'activité.

Les conditions de départ telles que prévues dans l'accord s'appliquent.

La demande d'ouverture de négociations sur l'accord ATA a déjà été formulée par les délégués syndicaux lors de la réunion NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) du 9 janvier dernier.

9 - Accord Groupe Prévoyance

Où en est-on de l'éventuelle signature de l'accord Groupe sur l'Harmonisation Prévoyance ?
Quel est le délai fixé par la direction générale pour obtenir la signature de cet accord ?

R - Ces informations relèvent des compétences du Comité d'Entreprise. Pour information, une présentation a été faite lors de la réunion du Comité d'Entreprise en fin d'année.

10 - Accord sur le développement du dialogue social

Dans les modalités d'application à SPS de l'accord groupe sur le développement du dialogue social, il est prévu un suivi des évolutions de carrière des élus et mandatés. Quand est-ce que la direction de SPS prévoit une réunion d'information en présence de toutes les organisations syndicales ?

R - Cette question concerne les organisations syndicales dans les conditions prévues par l'accord.

11 - Vœux pieux récurrents

En ce mois de janvier de vœux est-ce que la Direction va prendre une résolution qu'elle n'a pas tenue, qui consiste à se mettre en conformité sur la législation du travail, ou bien faut-il faire appel à l'inspecteur du travail concernant les récupérations d'heures supplémentaires dans GESTOR ?

R - Courant décembre, à l'occasion de sa convocation, nous avons présenté à l'inspecteur du travail l'articulation des différentes dispositions prévues dans nos accords relatifs à l'horaire individualisé ainsi que les mesures retenues au titre du suivi des dépassements des horaires.

Concernant les reliquats de l'année 2007, le service du personnel établit cette semaine l'état des écrêtements réalisés au 31 décembre pour interroger les hiérarchies sur le traitement à effectuer (régularisation d'heures supplémentaires éventuelles à payer ou à récupérer).

Nous préparons également l'état des reliquats qui sera adressé à chaque salarié sur ses jours de RTT, Ancienneté ... en vue de les placer au CET ou les traiter selon les dispositions telles qu'envisagées à ce jour par le Gouvernement.

12 - Accord RTT

Les salariés demandent le respect de l'accord RTT et donc l'ouverture par chaque RUO d'au moins 12 semaines aux RTTE et le libre choix du positionnement de ces jours dans les semaines ouvertes.

R - Votre question nous surprend. Le recueil des semaines ouvertes par les RUO de secteur a été pris en compte et a permis devant le large consensus de fixer :

- **3 jours de RTTE dans 3 semaines ouvertes.**
- **2 jours sont laissés au choix sur 4 semaines ouvertes.**
- **1 jour reste à fixer parmi les 5 semaines ouvertes.**

13 - Intérim, CDD et détachés

Les salariés ne sont ni des objets ni des numéros.

En conséquence; nous demandons la communication de tous les noms des salariés précaires et bien évidemment associés à leur attache et date de début de mission et fin de mission.

R - Ces informations relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.

14 - Casse croûte

Nous demandons le maintien de l'ouverture de la cafétéria, pour continuer d'assurer un service, qui faisait partie des us et coutumes et permettait entre autres au personnel sous-traitant de se doter de repas froid pour le déjeuner du midi.

D'autre part, tous les services de SPS ne sont pas équipés de point café, comme l'est le bâtiment 8 où siègent les responsables des soi-disant relations humaines.

R - Nous comprenons avec vous que la solution actuelle ne soit pas satisfaisante. Suite à la demande du CHSCT, nous avons préparé le plan de prévention. Il lui sera présenté dès que possible.

Par ailleurs, et pour les mêmes motifs que ceux évoqués notamment liés aux risques d'accidents (croisement des piétons avec la circulation des véhicules), nous ne pouvons envisager revenir à l'ancienne solution qui exposaient encore bien davantage les usagers.

C'est pourquoi, nous espérons pouvoir activer le service que nous avons proposé et dont la mise en place a été retardée.

15 - Intéressement

Y-aura-t-il une avance versée en début d'année comme les années précédentes ?

R - Aujourd'hui, les prévisions de résultats permettent d'envisager le versement d'un acompte sur intéressement. Les courriers individuels seront adressés le 28 janvier 2008, la période de placement sera ouverte du 1^{er} au 20 février 2008, les personnels qui ne placeront pas tout ou partie de leur intéressement seront crédités des montants correspondants le 27 février 2008.

16 - Questions diverses

17 - Date de la prochaine réunion ?

R - Elle aura lieu le jeudi 14 février 2008 à 9 heures.

QUESTIONS CFDT

1 - Bâtiment 1 CD

Plusieurs salariés ont été convoqués par la DRH concernant le CD.

Quelles en sont les raisons ?

Combien de salariés concernés ?

Est-ce le début d'une procédure de sanctions ?

Ces salariés reçoivent-ils une formation spécifique liée à l'utilisation de documents CD ?

R - Concernant les 17 000 documents répertoriés dont chacun prend la responsabilité conformément à la réglementation, le service protection industrielle est tenu d'en faire l'inventaire annuel.

A ce titre, l'ensemble des 300 détenteurs a fait l'objet d'un inventaire contradictoire. A l'issue de celui-ci, plus de 130 documents n'ont pu être présentés par 40 personnes ayant motivé la non-présentation.

La réglementation prévoit de signaler à notre autorité de tutelle, et cela dans les plus brefs délais, tout document porté manquant.

La direction étant engagée pénalement et à titre personnel, a souhaité, avant de faire la déclaration auprès de l'autorité de tutelle, resensibiliser les personnels concernés.

Depuis cette sensibilisation, près de 40 documents ont dès à présent été retrouvés.

Concernant les dispositions de sensibilisation, elles sont présentées à chaque salarié lors de son circuit d'arrivée, rappelées lors de la remise de l'habilitation et lors du retrait d'un document classifié.

2 - Bâtiment 1 CD

Concernant le réaménagement de leur secteur, les personnels souhaiteraient une présentation du projet.

Le flou de cette installation les inquiète.

R - Les personnels ont été informés lors des débriefings du projet de réaménagement (présentation avec plans) et ceux qui le souhaitent peuvent faire part de leurs commentaires ou propositions, une réunion d'information sera programmée début mars 2008 pour l'ensemble du secteur, elle portera sur les nouvelles implantations, la mise en place des moyens de sécurisation (barreaudage et sas) et le rappel des contraintes sécuritaires.

3 - Parking extérieur

Deux lampadaires sont régulièrement percutés par les salariés. Un simple trottoir autour de ceux-ci permettrait aux véhicules en manœuvre de détecter ces obstacles.

La direction prend elle acte de notre demande ?

R - Comme cela a déjà été réalisé sur un des lampadaires du parking extérieur, nous allons appliquer une couche de peinture blanche sur une hauteur de 1,50 m afin d'améliorer la visibilité des usagers.

4 - Annuaire téléphonique 2008

Malgré l'assurance louable de la direction de mettre des annuaires papiers dans certains lieux identifiés comme importants nous ne voyons toujours rien venir.

Le besoin est vraiment toujours là.

R - Le bon à tirer qui devait être prêt pour la fin de l'année ne sera finalisé que fin janvier (modification suite à création de la DAC), la diffusion suivra.

5 - Bâtiment 24

Le personnel souhaite suite à la mise en place du nouveau dispositif de distribution des «casse-croûtes» la mise en place d'un distributeur de viennoiseries automatique pour ceux qui n'ont pas pu bénéficier de la distribution.

R - Cf. réponse à question n° 14 SUD.

6 - Intéressement :

Montant et date de versement.

R - Cf. réponse à question n° 15 SUD.

7 - Questions diverses

8 Date de la prochaine réunion

R - Elle aura lieu le jeudi 14 février 2008 à 9 heures.

QUESTIONS CGT

1 - Nouveau vestiaire et nouvelle salle de repas UMT

Vestiaire :

Le nouveau vestiaire présente de nombreuses remarques :

- Manque de place (armoires situées dans le couloir, dans un dégagement),
- Absence d'extraction dans le vestiaire masculin,
- Mixité dans le vestiaire féminin,
- Pas de réglage de température de l'eau dans les douches,
- Cabinets d'aisance pas cloisonnés entièrement, les odeurs se dégagent dans les douches,
- Problème avec l'issue de secours qui conduit dans une zone interdite de RX,
- Fils électriques non raccordés.

Les salariés demandent que soit effectués rapidement les travaux nécessaires pour la mise en conformité du vestiaire.

Salle de repas :

Comme pour le vestiaire, plusieurs remarques concernant la salle de repas :

- Bruit permanent,
- Mobilier inadapté,
- Température élevée,
- Risque de choc à la tête avec un angle saillant de placard au-dessus de l'évier,
- Manque de prises électriques (réfrigérateurs et micro-ondes),
- Pas de faux-plafond au niveau accès cuisine,
- Problème avec l'issue de secours qui conduit dans une zone interdite de RX.

Là encore, les salariés demandent que soit effectués rapidement les travaux nécessaires pour la mise en conformité de la salle.

Les tuyaux d'évacuation (douches, lavabos et WC) passent à l'intérieur du local de contrôle RX. Un habillage pourra-t-il être effectué ?

De plus, une nouvelle zone de parking devait-être créée et une nouvelle badgeuse supplémentaire installée à proximité de ce vestiaire.

Qu'en est-il ?

R - Parking extérieur côté sud : chiffrage en cours pour programmation sur 2008.

Mise en place badgeuse : point mis en stand by suite à entretien du 11/01/08 avec le responsable.

Mobilier disparate : un chiffrage pour le mobilier des vestiaires et de la salle de repas est en cours, une programmation de la mise en place suivra.

Plan d'évacuation + balisage lumineux à compléter. Le faux-plafond et l'éclairage du hall entre cuisine et vestiaire sont prévus. Nous les ferons dès que les vestiaires seront évacués, pour le plan d'évacuation, il est en cours de mise à jour et sera prochainement affiché.

Vestiaires Femmes :

- **Dans les vestiaires femmes, il y a deux bouches d'extraction : une dans la douche et une qui doit être déplacée pour être installée dans le WC + raccordement de la gaine pris en compte.**
- **Pose d'une plaque de faux-plafond dans un des WC prise en compte.**
- **Douche avec système presto, donc pas de réglage possible de la température de l'eau. Ce système se retrouve dans tous les équipements collectifs (économie d'eau et d'énergie).**
- **Pose d'un miroir prise en compte.**

- **Mixité dans le vestiaire femmes : le personnel féminin a été déplacé au bâtiment 24.**

Vestiaires Hommes :

- Douche avec système presto, donc pas de réglage possible de la température de l'eau. Ce système se retrouve dans tous les équipements collectifs (économie d'eau et d'énergie).
- Pas d'extraction : pour le vestiaire hommes, l'extraction est dans les douches et WC, elle se fait des vestiaires vers les sanitaires par le flux d'air. L'air neuf rentre par les portes du vestiaire. Mise en place d'un groom sur la porte principale afin que l'air neuf arrive également depuis l'issue de secours, ce qui permettra de balayer tout le vestiaire.
- Pas de cloisonnement total entre les WC et des douches (Cf. extraction).
- Issue de secours vers zone RX : sujet traité avec le responsable RX (mise en place de plombage sur porte + mise en place d'une porte anti-panique).
- Pose de miroirs prise en compte.
- Fils électriques non raccordés (à proximité issue de secours) : action prise en compte.
- Une porte des WC est à régler, elle ne tient pas en position fermée. Réglage pris en compte.

Salle de repas :

- Besoin de prises supplémentaires pris en compte.
- Meuble au-dessus de l'évier à modifier (risque de choc). Modification prise en compte.
- Niveau de bruit : le faux-plafond améliorera la situation (nous ne sommes que sur un lieu de passage).
- Faux-plafond couloir accès vestiaires et salle de repas en cours de chiffrage.
- Faux-plafond dans le bureau 055 en cours de chiffrage.

2 - Cadeau de fin d'année

L'ensemble des salariés (forfaités et non-forfaités) ont-ils bénéficié des 2h00 créditées le vendredi 21 décembre 2007 ?

Pourquoi une annonce aussi tardive, alors que depuis le jeudi, beaucoup de salariés étaient déjà absents ?

R - L'effort et l'implication de tous les personnels ont permis d'atteindre plusieurs des objectifs importants de l'année 2007, notamment celui du Chiffre d'Affaires. Nous connaissions le retard accumulé au cours des mois précédents et le challenge que représentait l'atteinte de celui-ci. N'ayant pu être définitivement rassurée que la dernière semaine, voire les derniers jours, la Direction Générale a tenu en signe de reconnaissance à manifester sa gratitude auprès de tous. Ce geste, bien que tardif, a été apprécié. Dans ces circonstances, il n'a pu profiter à tous. Si une autre fois, pareil événement se produisait, nous veillerons à le susciter plus tôt, pour qu'il profite à un plus grand nombre. Rappelons et convenons qu'il est souhaitable que le suivi et l'atteinte des objectifs se fasse tout au long de l'année, ceci évitera les risques de surcharge et de stress comme certains d'entre nous ont pu y être confrontés.

3 - Primes à l'objectif 2007

De nombreux salariés s'étonnent des montants (on parle de 240.000 €) et de la façon dont seraient attribuées des primes à l'objectif pour une cinquantaine de cadres.

Combien de salariés ont bénéficié d'une d'une prime à l'objectif en 2007 et quels ont été les montants perçus (mini, moyen et maxi) ?

R - Cette demande a déjà été formulée par les délégués syndicaux lors de la réunion de Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) du 9 janvier dernier.

4 - Autres primes diverses

Des primes exceptionnelles auraient été perçues fin 2007 par des salariés de certains secteurs, attribuées à la demande de hiérarchies en récompenses des efforts fournis.

Dans quels secteurs et pour combien de salariés ?

Quels montants attribués ?

Sur quels budgets (politique salariale, programmes... ?)

Plutôt que l'attribution de primes distribuées parcimonieusement ici ou là, la CGT demande que les efforts de chacun participant aux bons résultats de l'entreprise (voir vœux de nos directeurs), soit redistribués sous forme d'augmentations générales pour tous.

R - Certains personnels de production, ayant dû faire preuve de disponibilité notamment au cours des derniers mois et en l'absence de mesures ou de dispositions particulières prenant en compte cette disponibilité, ont bénéficié de l'attribution d'une prime en reconnaissance des efforts consentis.

Cette demande a déjà été formulée par les délégués syndicaux lors de la réunion de Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) du 9 janvier dernier.

5 - Création de la DAC

Quel impact général au niveau des études ?

Combien de salariés des études vont intégrer cette nouvelle division ?

Quel impact au niveau de la conception des grands divergents, et dans quels groupes (secteur, service) seront rattachés les salariés travaillant sur Vinci, J2X... ?

R - Ces informations relèvent des compétences du Comité d'Entreprise. Pour information, une présentation a été faite par le responsable avant la fin de l'année.

6 - Formations nouveaux embauchés

Trois salariés en CDD et CDI ont rejoint sur une récente période (entre 1 et 6 mois) le bureau d'études et n'ont reçu aucune formation au poste de travail (Tomiris, méthodologie SPS Catia V5, environnement informatique SPS), c'est la débrouille qui est de mise et l'apprentissage se fait sur le tas selon la bonne volonté des collègues disponibles, au prix de surcharge et de perte de temps.

A quand le retour à la formation des nouveaux embauchés ?

R - Les formations "métiers" pour les nouveaux arrivants sont mises en œuvre à la demande de la hiérarchie. Concernant les formations accueil des nouveaux arrivants, qui ont pour but de présenter l'entreprise, elles sont destinées aux personnels CDI à raison d'une à deux sessions par an.

7 - Sécurité bâtiments 25/70

La direction peut-elle nous expliquer la dérive sur la sécurité par manque de personnels de ce secteur ?

Quand il faut 6 à 8 ans d'expérience pour être opérationnel dans la fonction collaborateur 25/70 d'après SPS Mag (au cœur du 70) de décembre 2007 et que dans la note FPC 0782055A sur les "minimum sécurité dans les bâtiments 25/70" du 20/12/07 il est mentionné à plusieurs reprises que les chefs d'équipes devront faire des choix sécurité entre les personnes, les moyens et les pièces, du genre :

"la priorité du chef d'équipe en poste au moment de traiter un aléa sécurité sera dans l'ordre : la sécurité des hommes, l'intégrité des moyens et enfin la qualité de production.

Dans certaines configurations d'aléas et d'effectifs (troisième opérateur de niveau A), les deux derniers objectifs pourraient ne pas être tenus."

La sécurité totale passe par des équipes 5x8 renforcées.

R - Le renfort des équipes bâtiments 25/70 est bien pris en compte :

2 opérateurs 2x8 embauchés (CDI + CDD) mi-2007.

2 postes ouverts et en cours de pourvoi pour le début 2008.

1 poste pourvu au bâtiment 70 dans le cadre de la mise en place du Four 142.

Ce dossier est également suivi par le CHSCT.

8 - Incident hyperclave du 10/01/2008 au bâtiment 25

Suite à cet incident qui a conduit à l'évacuation du bâtiment durant la soirée du 10 janvier et le matin du 11, d'un point de vue sécurité, quels enseignements sont tirés et quelles améliorations pourront être apportées ?

R - Cet incident (sans dégât ni humain, ni matériel) est dû à une fuite d'argon consécutive à une maintenance préventive du bloc de chauffe de l'hyperclave malgré la mise en place d'un test d'étanchéité après intervention. Une piste de progrès pourrait être la mise en place de cycles essais plus importants pour piéger ce type de dysfonctionnement.

Les actions retenues suite à l'incident du 704 sont suivies lors des réunions sécurité / environnement hebdomadaires.

Un point d'avancement des actions suite à fiche d'alerte est réalisé lors des réunions plénières trimestrielles du CHSCT.

9 - Astreinte bâtiments 25/70 pour l'année 2007

Combien de salariés sont venus sur appel du bâtiment 25 (production 70, maintenance, divers) ?

Nombre d'interventions sur site SPS ?

Quel jour est-ce, samedi ou dimanche ?

Durée totale des interventions en heures ?

Durée moyenne d'une intervention ?

Sur quelle base sont rémunérés les salariés ?

Assurance déplacement en cas d'accident trajet de l'appelé (sur appel d'un salarié SPS) qui n'est pas spécialement sa hiérarchie : comment ça fonctionne ?

R - La mission de l'astreinte est essentiellement tournée vers la sécurité. Il peut arriver, sur la base du volontariat, que la personne en astreinte intervienne pour des motifs de production. Une intervention pour motif de sécurité peut avoir lieu aussi bien le samedi que le dimanche.

La liste du personnel en astreinte ainsi que le planning de rotation existent. Au bâtiment 70, il y a 4 personnes qui participent aux astreintes.

C'est le chef d'équipe en poste au bâtiment 25 qui a pour mission d'appeler l'astreinte en cas de besoin.

Le personnel participant aux astreintes a un contrat qui précise clairement les indemnités liées au trajet ainsi que le mode de rémunération.

Il y a en moyenne une intervention en astreinte par semaine, soit une quarantaine d'interventions par an, le temps d'intervention est en moyenne de 2 à 3 heures.

Un salarié intervenant sur site est entièrement couvert lors de son trajet qu'il soit appelé par sa hiérarchie ou pas. Dans le cas que vous évoquez, les heures d'intervention ont été comptées en heures supplémentaires.

10 - Casse-croûtes

Le système de distribution actuel ne satisfait pas les salariés.

Nous demandons le rétablissement de la situation antérieure, distribution à la cafétéria.

R - Cf. réponse n° 14 SUD.

11 - Héraklès

Un dénouement semble imminent. Qu'en est-il ?

A quelle date sera annoncé le projet et quelles répercussions sur SPS ?

R - Ces informations relèvent des compétences du Comité d'Entreprise. Cette question a été posée au Comité d'Entreprise de décembre 2007.

12 - Atelier bâtiment 3

La zone est partagée entre l'atelier maintenance des outillages et un magasin.

Il est fréquent que des manœuvres s'effectuent dans le magasin avec des chariots à moteur thermique, les gaz d'échappement gênant les salariés du secteur, alors qu'il est interdit d'utiliser ce type de chariot sans moyen d'extraction des gaz.

R - Trois solutions sont en cours d'analyse :

1- Mise en place d'un système d'extraction identique à celui de l'UMT.

2- Effectuer toutes les manutentions hors gabarit (nécessitant le transpalette 8 tonnes) hors horaires.

3- Transformation du 8 tonnes diesel en version gaz. Un nouveau point sur ce sujet sera réalisé fin février 2008.

13 - Bâtiment 66 : poste magasinier

Suite à notre question n°13 du mois dernier, concernant l'aménagement du poste du magasinier, où en est la situation à ce jour ?

**R - Ce point a été pris en compte par le prestataire, après entrevue avec la personne concernée. La gêne occasionnée semble avérée.
En collaboration avec leur CHSCT, les aménagements qui pourront améliorer les conditions de travail de cet agent magasinier sont en cours d'analyse.**

14 - Frais Kilométriques

Nous maintenons notre demande de voir ces frais revalorisés à la hausse au vu de l'augmentation incessante des prix du carburant à la pompe.

R - Votre demande est bien notée et transmise au responsable des relations sociales en vue de son instruction.

15 - Entrées / sorties de personnel SPS

Quel est le nombre de personnes ayant quitté la société entre le 1/01/2007 et le 31/12/2007, et pour quels motifs ?

Quel est le nombre de personnes étant entré dans la société entre le 1/01/2007 et le 31/12/2007, sous contrat SPS avec une précision sur contrats en CDI et CDD ?

R - Les informations relatives aux entrées et sorties de personnels relèvent des compétences du Comité d'Entreprise. Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 20 décembre dernier.

16 - Démissions ATA

Combien de salariés ont physiquement quitté l'entreprise à ce jour et ce depuis le début du dispositif en 2002 ?

Combien ayant démissionné, sont encore présents sur le site ?

Combien de démissions ont été enregistrées :

- en 2007 ?

Combien de nouvelles démissions sont prévues et estimées :

- pour 2008 ?

R - A ce jour, 228 personnes ont quitté l'entreprise, 14 ont démissionné et sont encore présentes, 36 démissions ont été enregistrées en 2007 et 38 personnes ont demandé un dossier et pourraient faire valoir une démission.

17- Forfait jour

Nombre total d'ingénieurs et cadres en activité à ce jour ?

Sur ce nombre :

- Combien sont sans référence horaire ?
- Combien sont adhérents au forfait jour ?
- Combien sont assujettis au régime horaire ?
- Combien de salariés non cadres sont au forfait jour (niveau VI, ...) ?

R - Au 31 décembre 2007, nous avons :

- **414 cadres qui se répartissent en :**
 - **244 régimes horaire,**
 - **156 forfaits jours,**
 - **14 sans référence horaire.**
- **1 personne Niveau VI au forfait jours.**

18 - Précaires et détachés (1)

Combien de salariés précaires (intérim et CDD) et combien de détachés au 31/12/2007 ?

R - Les informations concernant les intérimaires, les contrats à durée déterminée et les détachés, relèvent des compétences du Comité d'Entreprise. Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 20 décembre dernier.

19 - Précaires et détachés (2)

Combien de contrats précaires se sont transformés en CDI SPS :

- sur le mois écoulé ?
- en cumul sur l'année 2007 ?

Combien de salariés précaires ont été remerciés (fin de mission) :

- sur le mois écoulé ?
- en cumul sur l'année 2007 ?

R - 5 contrats temporaires ont été transformés en CDI sur le mois écoulé et 23 contrats temporaires ont été transformés en CDI sur l'année 2007. Concernant la seconde partie de votre question, Cf. réponse à votre question n°18.

20 - Lettres d'avertissement

Depuis la dernière réunion des DP du 13/12/2007, y a-t-il eu de nouvelles lettres d'avertissement ou de mise en garde ?

Combien ?

Pour quels motifs ?

R - Aucune nouvelle lettre n'a été émise depuis le 13 décembre 2007.

21 - Offres d'emplois externes

Existe-t-il des offres d'emploi externes pour SPS (en CDI ou CDD), faisant l'objet d'annonces à l'ANPE, à l'APEC, dans la presse ... ?

Si oui, pour quels postes ?

R - A ce jour, sept postes font l'objet d'annonces à l'extérieur : deux postes cadres secteur achats, deux postes cadres secteur développement matériaux, un poste monteur, un poste technicien soudeur FE, un poste chargé d'affaires moyens généraux.

22 - Questions diverses

23 - Date de la prochaine réunion ?

R - La prochaine réunion aura lieu le jeudi 14 février 2008 à 9 heures.